



## Frere et soeur vivant ensemble

Par **christine57**, le **17/09/2010** à **17:56**

Bonjour, mon frère vit gracieusement chez moi. Il travaille irrégulièrement, et a pas mal de relances d'huissiers. Que se passera-t-il si ces mêmes personnes frappent chez moi. Ici rien ne lui appartient tout est à moi. Peuvent-ils en cas d'absence de ma part faire la main basse sur mes biens? J'ai peur de partir en vacances de crainte de retrouver ma maison vide. Je rappelle que mon frère vit chez moi pour ne pas être un sdf. Répondez-moi s'il vous plaît et je vous remercie d'avance.

Par **mimi493**, le **17/09/2010** à **19:32**

Il ne peut y avoir de saisie sans titre exécutoire (jugement en général) donc votre frère recevra une convocation à une audience, le jugement lui sera signifié par huissier, on lui demandera de payer etc. Bref, vous saurez si on en vient là. Conservez toutes les factures de vos biens. Occupez-vous qu'il règle ses dettes parce que vu ce que vous décrivez, le premier danger si vous partez en vacances ne vient pas d'un huissier ...